

Commune de BOUVIGNIES.

Procès-verbal du Conseil Municipal du samedi 26 octobre 2013

Le samedi 26 octobre 2013 à 10 h 00, le Conseil Municipal de la commune de BOUVIGNIES s'est réuni dans la salle du Conseil et des mariages, sous la présidence de Monsieur Jacques DELRUE, Maire.

Conformément aux articles L 2 121-10 et L 2 121-11 du CGCT, la convocation a été affichée à la porte de la mairie et adressée par écrit au domicile de chaque conseiller le 22 octobre 2013.

■ Composition :

Présents : Mmes et Mrs CARON, DEDOURS, DELRUE, DESMONS, DUHEM, FENAIN, HULOUX, HUMEZ, LOUBERT, POLYN, PRADALIER, SALMON, VALIN, WARTELLE.

Absent(s) :

M. WAQUET, ayant donné procuration à M. HUMEZ,
Mme MERESSE ayant donné procuration à M. LOUBERT,
M. DEBRUILLE
M. HOEL.

■ Points abordés :

1. Transfert de la compétence « défense extérieure contre l'incendie » au SIDEN-SIAN

Monsieur le Maire expose que toute commune peut transférer au syndicat la compétence (C5) « Défense extérieure contre l'incendie » sur son territoire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte ce transfert pour la commune de BOUVIGNIES.

2. Modification des règles d'attribution de l'indemnité d'exercice des missions des préfetures (I.E.M.P)

Afin de mettre en conformité l'indemnité d'exercice de missions des préfetures (IEMP) avec le décret N° 2012-1457 du 24/12/2012, fixant les nouveaux montants de référence, Le conseil municipal adopte à l'unanimité pour le cadre d'emplois des adjoints techniques, les montants de référence de l'indemnité d'exercice de missions des préfetures multiplié par un coefficient multiplicateur compris entre 0.8 et 3.

Cela est approuvé à l'unanimité.

3. Décision modificative du budget primitif 2013

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'effectuer la décision modificative suivante :

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES

Cpte 1323 Subvention trottoirs place	+ 10 550,25 €
--------------------------------------	---------------

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES

Cpte 2151 Réseaux de voirie	- 24 941,22 €
Cpte 2152 Installations de voirie	+ 24 941,22 €
Cpte 21318 Travaux pigeonnier	+ 3 000,00 €
Cpte 2184 Achat mobilier meublé manoir	+ 3 000,00 €
Cpte 21538 Aménagement terrain stade	+ 4 550,25 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

Cpte 64168 Autres emplois d'insertion	- 1000 €
Cpte 6554 Contributions aux organismes regroupement	+ 1000 €

Chapitre 041 OPERATIONS PATRIMONIALES

Dépenses

Cpte 2138 Diagnostic aménagement pigeonier	3 600,00 €
Cpte 2151 Plan topographique rue de la place	2 432,66 €
Cpte 21538 Autres réseaux	14 043,17 €

Recettes

Cpte 2031 Frais d'études	3 600,00 €
Cpte 2031 Frais d'études	2 432,66 €
Cpte 21531 Réseaux eau	14 043,17 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette modification.

La séance est levée.